

Le Cefoc

Partie 1 : le séminaire Cardinal Cardijn (1967-1990)

Julien Tondeur, historien au CARHOP asbl

À la base de cet article, il y a la demande formulée par le Centre de Formation Cardijn (Cefoc), association d'Éducation permanente active dans le secteur de la formation d'adulte, au CARHOP. À l'occasion de son 25^e anniversaire, le Cefoc souhaite retracer son parcours dans une exposition, que le CARHOP est chargé de réaliser. Cette démarche induit une phase de récolte de témoignages d'acteurs de terrains. Elle représente donc une opportunité pour le CARHOP, qui a pour vocation de récolter la mémoire ouvrière et associative. Créé officiellement le 6 octobre 1990, le Cefoc a fait du chemin depuis. L'origine de l'association remonte à 1967 avec la création du Séminaire Cardinal Cardijn (SCC), dont l'objectif est de former des ouvriers-prêtres. Cet article aborde l'histoire d'un acteur au profil assez particulier dans le paysage de l'Éducation permanente en Belgique, que nous retraçons dans cette première partie d'analyse consacrée à l'ancêtre du Cefoc, le Séminaire Cardinal Cardijn (1967 à 1990).

L'histoire qui a des allures de mythe fondateur

Le mardi qui suit la Pentecôte de 1966, lors d'une réunion d'aumôniers de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC)¹ à Bruxelles, trois d'entre eux constatent que ce même jour, ils ont chacun rencontré un ancien jociste² qui leur a déclaré souhaiter devenir prêtre. Mais au milieu de leur parcours, l'institution ecclésiastique signale à ces jeunes qu'ils doivent choisir une autre voie que la prêtrise en raison d'échecs répétés lors de leur formation au Séminaire.

Tony Dhanis, aumônier régional de la JOC de Thuin, se souvient : « Roger Joncret de Solre-sur-Sambre m'était envoyé par son vicaire actuel et par l'abbé Museur. À 8h30, je bavardais avec lui. Au même moment à Bruxelles, l'abbé Ernest Michel recevait un autre séminariste de diocèse, ancien dirigeant jociste à Mouscron, élève de première année ; et à Namur l'abbé Body avait un contact similaire avec un séminariste du diocèse de Namur qui se trouvait dans la même situation. Tous sont priés de s'orienter autrement par suite d'échecs répétés en philosophie (épreuve de 2^e année au séminaire) ». ³ Les trois aumôniers interpellés par cette situation identique y voient un « signe, un appel de l'Esprit », qui les poussent à réagir et à interpellier leur hiérarchie. Tony Dhanis écrit à Monseigneur Himmer, évêque de Tournai dans une lettre datée du 11 juin 1966 : « Les séminaristes en question et tous ceux qui pourraient venir après manquent-ils d'intelligence ou sont-ils d'un autre type intellectuel que celui que forme l'enseignement général ? (...) N'avons-nous pas canonisé une seule forme de sous-culture qui finalement est de type bourgeois ? N'avons-nous pas identifié l'Église à un certain type de bonnes manières absolument étranger au monde du travail ? » ⁴.

Les trois aumôniers de la JOC cherchent des solutions concrètes aux problèmes de ces jeunes adultes issus des milieux populaires. Ils se tournent vers le Centre national des vocations, composé de délégués des différents diocèses belges, dont le congrès de juillet 1967 doit justement débattre de « La vocation des plus de 20 ans ». Ils participent à la commission de préparation de ce congrès et y défendent la position suivante : « il ne peut être question de traiter de la vocation des plus de 20 ans de manière indifférenciée : il faut tenir compte des milieux socio-culturels ». Ils sont entendus : le congrès comprendra trois sections, une pour le milieu rural, une autre

1. La Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), est un mouvement ouvrier fondé en 1925 par l'abbé belge Joseph Cardijn. La JOC se fonde sur l'idée d'un mouvement consacré aux jeunes chrétiens, selon le slogan « Entre eux, Par eux, Pour eux ».

2. Se dit d'un membre de la JOC.

3. Lettre de Tony Dhanis à Monseigneur Himmer datée du 11 juin 1966, dans A. FACHINAT, *Réinventer le prêtre ? Le séminaire Cardinal Cardijn 1967-1973*, Éditions Luc Pire, 2002, Bruxelles, p. 53.

4. Idem.

pour le milieu ouvrier et une dernière pour le milieu universitaire. Ernest Michel, aumônier national de la JOC, est chargé de réaliser l'exposé sur le monde ouvrier. Dans le même temps, une commission d'étude concernant les modalités de formation des « vocations d'ainés » est lancée en mars 1967, à la demande de l'évêque de Tournai Mgr Himmer. Ses travaux aboutissent à la nécessité de créer un séminaire spécialisé réservé aux adultes qui n'ont pas de diplôme d'études moyennes supérieures. Une nouvelle façon de penser la formation des personnes issues du monde ouvrier se dessine alors progressivement. Si bien que, « *Pendant qu'Ernest Michel préparait son exposé pour le Centre National des Vocations, il veillait sur Joseph Cardijn hospitalisé à Louvain. Ainsi, alors que s'éteignait le fondateur de la JOC, la naissance d'un nouveau type de présence de l'Église au monde ouvrier se préparait, comme pour prendre le relais* ». ⁵ Le congrès du Centre National des Vocations se conclut quant à lui par l'annonce de la fondation d'un séminaire interdiocésain pour adultes issus des milieux populaires. Ernest Michel est chargé de constituer une équipe de travail afin de lancer ce projet sur les rails. L'heure est à la concrétisation des idées. Il faut choisir un nom, un lieu d'implantation, établir un programme d'enseignement, etc.

C'est ainsi que commence l'aventure du Séminaire Cardinal Cardijn, ancêtre du Centre de Formation Cardijn. Le choix du nom est plutôt simple pour l'équipe de l'époque, il s'agit de prolonger l'héritage du Cardinal Joseph Cardijn, fondateur de la JOC et de la méthode Voir-Juger-Agir, qui sera d'ailleurs une des bases de la formation dans le nouveau SCC. L'implantation se fait à Jumet près de Charleroi, le but avoué étant de s'installer dans un milieu urbain, industriel et populaire. Quant aux conditions d'admission, elles sont les suivantes : avoir plus de 20 ans ; ne pas posséder le diplôme d'études moyennes supérieures ; avoir déjà vécu un engagement au travail d'au moins deux ans ; et avoir terminé le service militaire.

Douze séminaristes sont inscrits à la rentrée d'octobre 1967, et très vite il apparaît comme une évidence à tous qu'ils ne doivent pas quitter leur travail, afin de ne pas perdre contact avec leur milieu socio-économique et culturel. Dès lors, il est décidé d'organiser la formation en soirée et les week-ends. Le but du SCC est de favoriser l'émergence de prêtres dans le monde ouvrier, issus eux-mêmes du monde ouvrier. Il doit contribuer à la naissance d'une « Église de base », et rendre possible l'ordination d'ouvriers-prêtres, qui remplaceraient alors les prêtres ouvriers.



Première promotion du Séminaire Cardijn en 1967. Au centre, l'évêque Mgr Himmer qui soutient l'initiative de création du SCC.

5. A. FACHINAT, *Réinventer le prêtre ? Le séminaire Cardinal Cardijn 1967-1973*, Éditions Luc Pire, 2002, Bruxelles, p.58.

formateur bénévole au Cefoc, nous explique comment s'est déroulée cette évolution : « *Le Séminaire Cardijn a commencé avec les candidats au sacerdoce, et puis, rapidement, avec des laïcs qui ont eu connaissance de ce type de formations. Les candidats au sacerdoce restaient au boulot, c'était forcément des gens qui travaillaient, des ouvriers. Ils restaient au boulot et ils se voyaient le samedi à Jumet pour leur formation. Et puis des laïcs ont appris ce qui se faisait comme type de formation au SCC, et disaient : « ben nous, ça nous intéresserait aussi ». Et donc c'est comme ça que, progressivement, des groupes se sont mis en place. Et alors, ils ont arrêté la formation réservée aux candidats. Les candidats suivaient la formation, la filière au sein d'un groupe de laïcs. Ils avaient des réunions plus spécifiques uniquement entre candidats au sacerdoce, mais le gros de la formation, c'était dans des groupes avec des laïcs ».*⁶ José Vermandere, qui commence une formation au SCC dans un groupe à La Louvière en 1977, travaille à cette époque dans une entreprise de menuiserie métallique. Il suit la formation jusqu'en 1983, date à laquelle il est « engagé en même temps à mi-temps comme permanent aux SCC à Jumet, et à mi-temps comme permanent aux Équipes Populaires à Charleroi. « *Nous avons été engagés à deux avec Marie Claire Florin*⁷, qui venait de la région de Liège. *Nous avons été les deux premiers laïcs à avoir travaillé au séminaire Cardijn* »⁸. Avec cette nouveauté, l'ouverture aux laïcs dans les groupes de formation, le SCC devient tout à fait original dans le paysage des séminaires en Belgique. D'autant que les laïcs deviennent rapidement majoritaires dans les formations par rapport aux séminaristes.⁹

Le contexte international

La naissance du Séminaire Cardinal Cardijn s'inscrit très nettement dans le contexte international de l'époque, qui est marqué par une ouverture de l'Église, symbolisée par le Concile Vatican II (1962-1965). Réalisé dans l'ambiance des Golden Sixties et dans leur optimisme, leur foi dans le progrès, il est généralement considéré comme un des événements les plus marquants de l'histoire de l'Église catholique du XXème siècle. Pour le Pape Jean XXIII, le concile doit permettre de créer un climat d'ouverture et de dialogue, notamment en écoutant les voix des pauvres. Le texte insiste sur la dignité des laïcs comme membres du peuple de Dieu et sur l'égalité de tous au sein de l'Église. L'apparition du SCC et les contenus de sa formation vont être fortement influencés par l'ambiance post concile Vatican II qui s'installe à ce moment dans une partie de l'Église catholique.

Les influences idéologiques

Outre l'influence évidente de Cardijn avec la méthode « Voir-Juger-Agir », les responsables du SCC vont enrichir progressivement la formation de divers apports théologiques. La première est sans aucun doute la Théologie de la libération. Venue d'Amérique Latine, elle vise à rendre dignité et espoirs aux pauvres et aux exclus en les libérant de leurs conditions de vie. Elle souhaite voir l'Église redevenir une communauté, soutenue par des groupes de chrétiens de base, dans lesquels le peuple rassemblé lit la Bible et y trouve ressources et inspirations pour prendre en main son destin. Elle caractérise la démarche du SCC qui se l'approprie très rapidement. Une autre influence provient d'un nouveau groupe de théologie politique, notamment incarné par Johann Baptist Metz, qui propose de dépasser la privatisation de la foi et d'en souligner la dimension sociale.

Le SCC ne se contente donc pas d'objectifs qui concernent la formation intellectuelle. Dès le départ, un idéal social apparaît. Il grandit à partir de l'idée que chacun doit être respecté dans sa personne, une attention particulière devant être portée aux milieux populaires. Il se veut un espace et un temps où l'on pense la foi en faveur du monde du travail. Comme l'explique Jean Claude Brau, formateur permanent au SCC et actuel permanent bénévole au Cefoc¹⁰, le SCC est tourné vers « *ceux qui ont plus appris par la vie que par les études* »¹¹.

6. Interview de José Vermandere, réalisée le 13 mai 2015. Interview réalisée par l'asbl CARHOP dans le cadre de l'exposition « Le Cefoc, grain de sel grain de sable », à l'occasion des 25 ans du Cefoc.

7. Marie-Claire Florin est la première femme engagée comme permanente au Séminaire Cardinal Cardijn.

8. Interview de José Vermandere, op.cit.

9. Interview de José Vermandere, op.cit.

10. Jean Claude Brau a également été, entre autres, aumônier national du Mouvement Ouvrier Chrétien (MOC) et responsable de l'équipe des formateurs du Cefoc de 1994 à 2004.

11. Interview de Jean Claude Brau, réalisée le 20 avril 2015. Interview réalisée par l'asbl CARHOP dans le cadre de l'exposition « Le Cefoc, grain de sel grain de sable », à l'occasion des 25 ans du Cefoc.

Une formation d'éducation permanente

Le SCC se donne dès le départ comme objectif de fournir aux candidats des connaissances générales en préalable à toute formation. Celle-ci est d'ailleurs pensée à partir des faits de vie, de l'expérience de chacun. Lors de sa création, les responsables décident de faire appel à l'Institut Supérieur de Culture Ouvrière (ISCO) pour dispenser la formation générale des séminaristes. Créé en 1962 par le Centre d'Information et d'Éducation (CIEP) du MOC, l'ISCO offre aux militants des organisations sociales chrétiennes une formation visant à développer leur action sociale avec une plus grande efficacité.¹² Au final, les étudiants reçoivent un diplôme de gradué en sciences sociales du travail, élément jugé important par les responsables du SCC, comme l'explique Ernest Michel : « Le diplôme pourra certes leur être utile au cas où leur désir de vocation ne se maintiendrait pas, mais cela vaut aussi si les jeunes accèdent au sacerdoce. Étant donné l'insertion du prêtre de demain dans le monde des hommes et la compétence humaine qu'il devra allier à la compétence religieuse, il est fort souhaitable que chaque prêtre puisse avoir une qualification humaine qui leur permette de se situer psychologiquement dans le monde actuel ». ¹³ Suite à certaines difficultés rencontrées, notamment organisationnelles, le SCC met fin à ce partenariat en 1969. Il le remplace par une formation plus individualisée, propre au SCC, dont le point de départ est l'expérience de chacun, son parcours de vie. D'abord le vécu, ensuite les apports théoriques.

Comme tout séminaire, le SCC pratique l'ordination sacerdotale lorsqu'il juge que le candidat a atteint la maturité nécessaire. Mais à Jumet, l'accent est mis spécialement sur la recherche du terrain d'action du futur ordonné. Devenir prêtre ou diacre, pour quoi faire ? En restant au travail ou en devenant membre permanent d'une équipe pastorale ? Les questions et les réponses varient selon les milieux d'origine, les orientations personnelles ainsi que les besoins de l'Église. Au SCC, le profil des prêtres ordonnés est très varié. Le premier ordonné en 1971 est aumônier en milieu hospitalier, le second l'année suivante est aumônier en Équipes Populaires, le troisième est professeur à Kinshasa, et en 1973 le dernier ordonné est conducteur de bus à Namur.

De la même manière que d'autres séminaires influencés par le concile Vatican II, le SCC poursuit la formation au-delà de l'ordination des candidats. Les prêtres participent aux Week-ends de formation et assistent à des réunions de formations prévues spécialement pour eux. Cette étape prolonge les idéaux du séminaire dans le temps et dans la vie des prêtres. En cela, le SCC s'inscrit déjà dans un processus de formation continue et d'éducation permanente.

1984 : premier coup de semonce



La Conférence Épiscopale souhaite enlever au SCC une partie de la formation des prêtres, celle du second cycle. Le SCC ne serait alors plus reconnu comme séminaire, mais bien comme centre de formation de laïcs en milieu populaire pour l'animation de foi. Mais la mobilisation de l'équipe du séminaire et de nombreux sympathisants et partenaires lui permet de continuer son projet.

Un nouveau départ

L'Église vit de nombreux bouleversements qui touchent aussi le SCC. En mars 1990, le changement de perspectives dans l'Église et la diminution des candidats à la prêtrise conduisent les évêques à fermer définitivement le SCC. La nouvelle fait grand bruit, rencontre un écho important dans la presse. Le choc est brutal pour l'équipe, le public et les sympathisants. Cette fermeture touche profondément toute la frange progressiste de l'Église en Belgique. Passé le moment de stupeur, la mobilisation s'organise. L'objectif du SCC est d'obtenir l'accord explicite et public des évêques pour la survie du projet de formation des laïcs, qui en mars 1990, sont 600. Les responsables cherchent du soutien. Ils font imprimer 10.000 cartes attirant l'attention sur

12. M-TH Coenen, la formation et l'information des travailleurs adultes : un enjeu permanent, dans *Le Mouvement ouvrier chrétien 1921-1996, 75 ans de lutte*, Bruxelles, 1997, p.142.

13. CH. LEFEVRE, E.MICHEL, *Adaptation des séminaires : Louvain et Jumet*, dans *Revue diocésaine de Tournai*, t. XXII, n° 7, décembre 1967, p.509.

l'avenir des laïcs en formation que des sympathisants peuvent adresser à l'intention du Cardinal Danneels, archevêque de Malines.

Une campagne de recherche de fonds est lancée tous azimuts car il ne s'agit pas uniquement du financement des groupes de formation, mais aussi d'assurer les salaires des membres de l'équipe pédagogique, ainsi que les dépenses structurelles et matérielles. Une partie de l'équipe est constituée de prêtres, dont les salaires sont pris en charge par l'Église, mais pour les autres ? Contact est pris avec les congrégations religieuses, les pastorales ouvrières, les sympathisants, les membres, etc. On demande à chacune et chacun de relayer l'appel à l'aide, afin de lui donner un maximum d'écho... et cela fonctionne. Les dons, permettent au SCC d'apercevoir un avenir dans la grisaille. D'autant qu'en mars et en juin 1990, la Conférence Épiscopale assure publiquement que des moyens suffisants seront alloués au SCC pour garantir la poursuite de la tâche de formation d'hommes et de femmes des milieux populaires. La reconstruction est en marche.

Depuis 1972, plus de 1000 personnes ont suivi le parcours de formation. Après différents soubresauts, le projet de formation avec les milieux populaires va finalement être repris par le Cefoc. Comment les responsables de la nouvelle asbl vont réussir à assurer leur survie financière, préalable obligatoire à la sauvegarde du projet de formation ? Quel projet pédagogique sera mis en place par le Cefoc, et quelles évolutions connaîtra-t-il ? Cette partie fera l'objet d'une deuxième analyse : Le Cefoc, grain de sel grain de sable.

